

LE CA EN BREF

Novembre 2022

Le conseil d'administration (CA) a tenu deux assemblées au cours du mois de novembre 2022, à la salle du conseil située au campus Gabrielle-Roy

DÉCISIONS

Animée par le président du conseil d'administration, monsieur **Sylvain Dault-Lagacé**, cette séance a notamment permis d'approuver :

- le logigramme, profil de sortie et bilan d'élaboration du programme de *Technologie de radiodiagnostic* (142.H0);
- le Plan de travail de la commission des études 2022-2023;
- les états financiers audités et le résultat de la vérification sur la consommation d'énergie pour l'année 2021-2022;
- le rapport annuel et les états financiers 2021-2022 de CyberQuébec
- la conclusion du contrat lié aux services professionnels en architecture et en ingénierie relatifs à l'agrandissement des campus;
- la signature de l'acte de servitude impliquant Sa Majesté le roi du chef du Canada au campus Louis-Reboul;
- la conclusion du contrat lié au remplacement du groupe électrogène (génératrices) au campus Gabrielle-Roy;
- et la *Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI)* du Cégep de l'Outaouais.

INFORMATIONS

Cette assemblée a également permis de présenter le programme de *Techniques de diététique* et le délicieux repas préparé pour les membres du CA.

De plus, deux étudiant.e.s ont pris la parole lors du volet d'intervention du public afin de sensibiliser les membres du CA à la problématique vécue par la communauté étudiante en ce qui a trait à ses déplacements en transport en commun pour venir assister à ses cours.

Enfin, le président du CA a tenu à souligner quelques coups de chapeau : l'élection du directeur général, monsieur **Steve Brabant**, à la présidence de la Table Éducation Outaouais, la nomination de l'administratrice madame **Jovette Babin** à titre de directrice de l'école Maria-Goretti à Thurso et de l'école Sacré-Cœur à Plaisance et le fait que l'administratrice madame **Chantal Courchaine**, d'Option Femmes, était finaliste aux Prix Excelor 2022 dans la catégorie « Dirigeante de l'année » lors de la 26^e édition du Gala tenue le 29 octobre dernier.

RETOUR ET REMERCIEMENTS

Le président du conseil a souhaité bon retour au CA à l'administratrice représentant le personnel de soutien, madame **Caroline Morneau** et il a remercié madame **Marie-France Matte** qui la remplaçait au conseil durant son absence.

ÉLECTIONS

La deuxième assemblée régulière au calendrier des réunions du CA est le moment où se tiennent les élections annuelles à la présidence, à la vice-présidence et au comité exécutif. Le président, monsieur **Sylvain Dault-Lagacé**, et la vice-présidente, madame **Claudine Lalonde**, ont été réélus.e.s par acclamation pour un mandat d'un an. De plus, le CA a comblé les deux postes vacants au comité exécutif (CE) à la suite de l'élection des membres externes mesdames **Jovette Babin** et **Chantal Courchaine** pour un mandat

d'un an à cette instance. Madame **Kim Muckle**, dont le mandat au CE se terminait le 8 novembre, a été remplacée par madame **Patricia Monfette**, pour un terme d'une année.

Rappelons que le CE, qui comptait plusieurs postes vacants depuis longtemps, est composé de sept sièges au total : le président, la vice-présidente, le directeur général, le directeur des études et les trois administratrices élues lors de cette élection annuelle.

Animée par le président du conseil d'administration, monsieur **Sylvain Dault-Lagacé**, l'assemblée a débuté par la lecture de la phrase liminaire suivante qu'il a souhaité faire dès l'ouverture de la réunion :

« Le Cégep de l'Outaouais reconnaît que les lieux où nous apprenons, enseignons, travaillons et vivons sont situés sur le territoire non cédé de la Nation Algonquine Anishinabe (se prononce A-NI-CHI-NA BÉ) présente en ces lieux depuis des temps immémoriaux et nous les remercions de nous permettre d'y réaliser notre mission éducative. Meegwetch (merci) »

DÉCISIONS

- le Rapport annuel 2021-2022 du Cégep, disponible sur le site Web du Cégep;
- la formation d'un comité de révision de la Politique de remboursement des frais de déplacement afin de modifier certains taux et de simplifier certaines modalités. Formé de membres internes et externes, ce comité est présidé par la Direction des services financiers; il mènera ses travaux au cours des prochains mois dans le but d'adopter une politique révisée en CA le 18 avril 2023;
- le Régime d'emprunts pour effectuer des emprunts par marge de crédit auprès du ministre des Finances;
- la participation au mandat d'achat du Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'acquisition d'équipements informatiques;
- le protocole d'entente de partenariat entre la Ville de Gatineau, la Corporation du centre culturel de Gatineau et le Cégep de l'Outaouais;
- le Rapport annuel 2021-2022 du Pôle en enseignement supérieur de l'Outaouais;
- les modifications à la Politique pour la prévention des violences à caractère sexuel;
- et la nomination d'un membre coopté (technique) au conseil d'administration, monsieur Mikaël Chamberland.

INFORMATIONS

Cette assemblée a également permis de présenter un bilan sommaire des initiatives en matière d'autochtonisation et de prendre engagement quant à la co-construction d'un processus officiel au Cégep, de présenter l'équipe de soccer masculin division 2 des Griffons pour souligner leur victoire lors du championnat provincial. De plus, la mise à jour de la mise en œuvre du Plan de relance des programmes ayant des défis de recrutement a été présentée aux membres du CA et la création de comités de réception de l'entente de collaboration et de fonctionnement entre le Cégep et la Fondation du Cégep a été abordée.

Enfin, la création d'un sous-comité et du devis de travail en vue de la révision du Règlement 1 sur le fonctionnement de la commission des études a également été discutée.

R A P P E L

Le CA cherche à combler des sièges à titre de :

- représentant.e des parents d'un.e étudiant.e;
- membre socio-économique d'une entreprise de la région œuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques du Cégep.
- les modifications à la Politique pour la prévention des violences à caractère sexuel;
- et la nomination d'un membre coopté (technique) au conseil d'administration, monsieur Mikaël Chamberland.

Si vous connaissez des personnes éligibles et intéressées à contribuer à l'avancement de la communauté du Cégep et à soutenir la réussite éducative, veuillez soumettre leurs nom et coordonnées à dirgen@cegepoutaouais.qc.ca

Rappelons également que les assemblées du CA sont publiques et que les prochaines réunions régulières sont prévues les mardis à 18 heures, aux dates suivantes :

- 7 février 2023
- 18 avril 2023
- 16 mai 2023
- 13 juin 2023

À VENIR

Voici les points qui seront inscrits lors de la prochaine assemblée régulière du CA le 7 février 2023, qui se tiendra au Studio (à confirmer) du campus Félix-Leclerc. À noter qu'à compter de 2023, des modifications seront apportées dans l'organisation et la présentation des assemblées du CA afin d'en optimiser le déroulement :

- l'accueil de trois nouveaux membres au CA : mesdames Michelle Couturier et Valérie Levasseur, représentantes du personnel enseignant, venant remplacer mesdames Kim Muckle et Josée Godin Lagacé dont les mandats seront terminés, ainsi que monsieur Mikaël Chamberland, membre coopté représentant les diplômé.e.s du Cégep depuis plus de trois ans qui sont issu.e.s du secteur technique;
- le lancement du Rapport annuel 2021-2022 dans sa version publique, en compagnie de plusieurs invité.e.s pour prendre part à cet événement;
- l'émission d'attestations d'études collégiales;
- le calendrier scolaire 2023-2024;

À VENIR (SUITE)

- la demande à la ministre en vue de l'octroi des diplômes d'études collégiales;
- la révision du Règlement sur le comportement attendu des étudiant.e.s (Nouveau code de vie);
- la création d'un comité de révision de la Politique des communications;
- la Politique sur l'adaptation scolaire;
- le budget révisé du Fonds de fonctionnement 2022-2023;
- les modifications aux Règlements sur les frais exigibles 2023-2024;
- la modification à la tarification liée au stationnement selon l'indice des prix à la consommation;
- et le plan d'action annuel 2022-2023 du Plan stratégique et du Plan d'aide à l'apprentissage et à la réussite.